



Procès-verbal de l'assemblée générale du lundi 13 mars 2023, à 20h00, à la salle communale à Malleray

1. Salutations

Le co-président Pierre-André Lerch souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur participation à cette assemblée. Il salue particulièrement les membres des autorités communales de Valbirse représentés par Jacques-Henri Juger et Stève Blaesi.

Sont excusés : Yann Minder, Christophe Amstutz, Flavio Pedroza, Joëlle Braun Monnerat, Erwin Grünenwald, Joan Stoller et Micael Aellig

Conformément à l'article 12 des statuts, les membres ont été convoqué par courriel du 2 mars 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 30 mai 2022
4. Nomination du comité
5. Nomination de deux vérificateurs des comptes
6. Comptes 2022 / budget 2023
7. Rapport des co-présidents
8. Programme des activités 2023
9. Fonctionnement du bikepark et téléski
10. Inauguration du bikepark le 29 avril 2023
11. Divers et imprévu

Le co-président propose une modification de l'ordre du jour au point 4 à savoir qu'il s'agit de la composition du comité et non de la nomination du comité attendu qu'il a été élu pour 4 ans par l'assemblée du 30 mai 2022. L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour avec cette modification.

2. Nomination des scrutateurs

Michel Charpié et Gérald Bangerter sont nommés comme scrutateurs. L'assemblée accepte à l'unanimité ces nominations.

3. Procès-verbal de l'assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée a été envoyé aux membres par courriel du 2 mars 2023. L'assemblée accepte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée du 30 mai 2022.

4. Composition du comité

Le comité se compose des personnes suivantes :

- Pierre André Lerch, co-président
- Micael Aellig, co-président
- Griggio Weibel, secrétariat et finances
- Joan Stoller, organisation
- Silas Ummel, co-responsable communication
- Luca Micheli, co-responsable communication et chef d'exploitation
- Vincent Hirschi, représentant du ski-club Malleray-Bévilard
- Stéphane Geiser, promotion, marketing, sponsoring

Le comité a demandé à Stéphane Eicher un soutien dans le programme de gestion Odoo, programme qui permet de gérer les membres, de tenir une comptabilité, de faire les abonnements, etc. Il s'agit d'un programme complet et indispensable pour la gestion du bikepark. Stéphane ne sera pas membre du comité. L'assemblée accepte que Stéphane Eicher apporte son soutien et qu'il puisse avoir accès aux comptes de l'association pour la gestion de la comptabilité de concert avec Nathalie Griggio Weibel.

5. Nomination des vérificateurs des comptes

Damien Glauser et Grégoire Chevrolet sont nommés comme vérificateurs des comptes et André Röthenbüler comme remplaçant. L'assemblée accepte à l'unanimité ces nominations.

6. Comptes 2022 / budget 2023

La caissière donne connaissance des comptes 2022 :

Le solde sur le compte BCBE « construction du bikepark » s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 38'631.29. Les entrées se montent à CHF 167'250.00 et concernent des sponsors et des dons allant de CHF 50.00 à CHF 20'000.00 ainsi que des achats de mètres de piste. A noter que deux dons anonymes de CHF 10'000.00 ont été versés à notre association. La contribution du fonds sport (Conseil du Jura bernois) s'élève à CHF 30'980.00 ce qui démontre aussi le sérieux de notre association pour percevoir une telle subvention.

Les dépenses pour la construction des pistes, les assurances, les frais divers et l'hébergement du site internet se montent à CHF 128'613.71.

Le solde du compte « gestion des membres » auprès de la Banque Raiffeisen s'élève quant à lui à CHF 6'718.37 au 31.12.2022 dont CHF 4'500.00 de sponsoring qui seront transférés sur le compte BCBE en 2023.

La caissière précise que notre association a reçu comme prestations en nature pour environ CHF 150'000.00 dont plus de 30'000.00 heures de bénévoles.

Les comptes ont été vérifiés par Damien Glauser et Grégoire Chevrolet le 11 mars 2023. Grégoire Chevrolet confirme l'exactitude des comptes et propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en décharger la caissière.

L'assemblée accepte les comptes 2022 tels que présentés et en décharge la caissière.

Budget 2023

CHF 10'000.00	: supports sponsors
CHF 8'000.00	: fin de travaux, passages de routes, barrières
CHF 5'000.00	: caisse / télési / aménagement du local
CHF 20'000.00	: Easy Loop
CHF 5'000.00	: (de découvert) pour l'inauguration du bikepark
CHF 2'500.00	: assurances
CHF 7'500.00	: divers et imprévus
CHF 500.00	: permis de construire pour les WC
CHF 30'000.00	: personnel
CHF 10'000.00	: véhicule de secours

Soit au total CHF 98'500.00. Les entrées sponsoring pour 2023 s'élèvent à CHF 18'000.00.

Cotisations

Le comité propose les cotisations suivantes (inchangées) :

- CHF 20.00 jeunes jusqu'à 16 ans
- CHF 30.00 membres individuels
- CHF 50.00 pour les familles

L'assemblée accepte le budget tel que présenté ainsi que les cotisations 2023.

Le comité a fixé les prix des cartes journalières et des abonnements comme suit :

- CHF 10.00 journée enfant (6 – 15 ans)
- CHF 15.00 journée jeune (16 – 19 ans)
- CHF 20.00 journée adulte
- CHF 40.00 journée famille dès 3 personnes
- CHF 48.00 journée famille dès 4 personnes

- CHF 90.00 abonnement annuel enfant (6 – 15 ans)
- CHF 160.00 abonnement annuel jeune (16 – 19 ans)
- CHF 220.00 abonnement annuel adulte

7. Rapport des co-présidents

Micael étant absent (malade), c'est Pal qui donne son rapport. En préambule, Pal rappelle l'histoire de la construction du bikepark et notamment le fait que les liquidés manquaient au départ. Il ajoute que notre association a reçu comme prestations en nature plus de CHF 145'000.00, dont notamment (arrondi) CHF 23'000.00 de Rohrer-Marti, CHF 27'000.00 d'Avesco CAT (pêles mécaniques), CHF 10'000.00 de BSG Bau Guss AG (travaux de terrassement et aménagement du chantier), CHF 10'000.00 de Faigaux. La Commune de Valbirse a investi un demi-million dans la rénovation du télési. Notre association boucle ses comptes avec des chiffres noirs et elle est en est très fière.

Pal remercie chaleureusement les familles Laurent et Nicole Blanchard, Jean-Daniel, Carmen et Yannick Blanchard, Cédric et Sandrine Weibel, André Röthenbühler, la bourgeoisie de Malleray, la commune mixte de Valbirse, les sponsors, les bénévoles et les personnes qui ont acheté des mètres de piste. Il espère n'oublier personne.

Luca indique que pour assurer l'avenir du bikepark, des personnes/bénévoles seront nécessaires pour faire fonctionner le bikepark. Il invite les intéressés-ées à s'annoncer auprès de lui.

Luca distribuera à chaque bénévole qui a travaillé 3 jours un abonnement de saison pour 2022.

8. Programme des activités 2023

Luca indique que l'inauguration du bikepark aura lieu le 29 avril 2023. Le bikepark sera ouvert les samedis et dimanches de 9h00 à 17h00, les mercredis après-midi ainsi que les jeudis et vendredis soir. La météo et les bénévoles disponibles seront des éléments clés pour assurer l'ouverture du bikepark. Les informations liées à l'ouverture du bikepark seront publiées sur le site internet, Instagram et FB.

9. Fonctionnement du bikepark et du téléski

Luca Micheli a suivi une formation qui lui permettra de fonctionner comme chef technique des installations. Il s'occupera également de la formation du personnel. Le bikepark peut ouvrir uniquement à la condition que deux personnes soient présentes. Une première formation aura lieu ce week-end. Un dédommagement à raison de CHF 50.00 est prévu pour les bénévoles annoncés et qui ne pourront pas travailler en raison de la météo. Les membres du ski club seront contactés ultérieurement. Luca précise qu'actuellement, l'abonnement de saison concerne uniquement le bikepark. Maxime Ochsenbein propose un abonnement combiné avec le ski-club. Pal prend note de cette proposition.

10. Inauguration du bikepark

Le plan de la journée est présenté à l'assemblée. Si la météo le permet, le bikepark sera ouvert de 9h00 à 15h00. Ensuite se sont des professionnels qui feront une démonstration aux personnes présentes. La fête s'annonce belle et les bénévoles sont invités à s'annoncer. L'inauguration aura lieu même en cas de pluie avec l'installation d'une tente, un concours, un bar, bref une fête qui se présente sous ses meilleurs auspices.

11. Divers et imprévus

De nombreux travaux sont en cours. L'ouverture du bikepark n'est pas prévue avant le 29 avril 2023. Le système Easy Loop a été choisi par le comité et nécessite encore une mise en place des supports. Les médias ont été présents, dont la RTS qui est déjà venu 2x, l'émission « Mise au Point », Ride point, RJB, Berner Zeitung, etc.... Le succès est énorme.

Pas d'autres questions.

La séance est levée à 20h suivie d'un apéro.

Le co-président : M. Aellig

La secrétaire :

Le co-président : P.-A. Lerch

N. Griggio Weibel